

Mesdames et messieurs les Présidents de jury du baccalauréat 2021, chères et chers collègues universitaires,

La session 2021 du baccalauréat a eu lieu dans des conditions chaotiques, qui n'ont pas seulement été dues au contexte sanitaire qui a prévalu durant cette année scolaire. Les lycéens ont été malmenés, moins par l'épidémie, que par une réforme du baccalauréat qui déstructure le lycée comme lieu des apprentissages. Les lycéens sont appelés désormais à être les propres managers de leur « carrière » scolaire – tout échec relève alors de leur seule responsabilité individuelle. Parcoursup, loin d'être une gestion transparente que nous promettaient les algorithmes, est une boîte noire incompréhensible pour les lycéens sur les épaules desquels elle fait peser un stress de plus en plus difficile à supporter. De plus en plus de filières, y compris universitaires, sont sélectives, et les lycéens, devant l'opacité de Parcoursup, ont souvent l'impression de jouer à la loterie.

Le baccalauréat comme premier diplôme universitaire national, obtenu au terme d'une correction anonyme, n'est plus. La réforme Blanquer consiste à appeler « baccalauréat » un contrôle local et non plus national. L'épidémie a même été une chance, puisque le ministère a pu introduire ce qui était depuis le départ visé : un contrôle continu étendu. Dès lors, le diplôme est *de facto* local par le choix local des sujets, les notes nécessairement variables entre les établissements et les classes et les biais inévitables de notation que constituent les relations entre les professeurs et leurs élèves, ainsi que l'établissement dans lequel nous nous trouvons exercés. En un mot, le baccalauréat imaginé par notre ministre est la négation même d'un examen terminal, national, équitable et anonyme, malgré l'alibi de ce fameux 60% de contrôle final, qui ne touche que 5 matières : le français en Première, les deux enseignements de spécialité, la philosophie et le grand oral en terminale.

La présence du grand oral sous sa forme actuelle est une négation même de ce que vous attendez dans le supérieur, à savoir : une maîtrise de plus en plus grande d'une connaissance disciplinaire. En privilégiant la forme sur le fond, cette épreuve entérine le fossé de plus en plus grand entre le lycée et le supérieur. Nous, professeurs de lycée, avons le sentiment de ne plus préparer nos élèves à leurs études supérieures ; et vous, enseignants du supérieur, vous recevez des bacheliers qui sont à ce point peu rompus aux méthodes de travail que vous devez de plus en plus envisager des remédiations.

Nous tenons enfin à vous informer que la session 2021 s'est déroulée dans des conditions assez chaotiques, avec pour la philosophie et les lettres une correction de copies dématérialisées imposées contre la volonté des correcteurs, des convocations très tardives, des compositions de jury de rattrapage où les correcteurs ne font plus passés à l'oral les candidats qu'ils ont corrigé à l'écrit ; où le rattrapage des épreuves de spécialité peut être passé devant un examinateur qui n'a pas enseigné la spécialité en terminale ; où dans beaucoup d'Académies (même si cela n'a pas été le cas dans l'Académie de Clermont-Ferrand) la dématérialisation des copies a été l'occasion pour les Inspections des matières concernées d'exercer une pression sur les correcteurs.

Par la présente, nous tenions à vous informer des conditions d'organisation et de passation des épreuves du nouveau baccalauréat et vous faire part des raisons de notre engagement pour alerter et corriger à notre niveau les dysfonctionnements mettant gravement en péril le diplôme, pénalisant nos élèves déjà atteints par la crise sanitaire, et risquant d'accroître encore le fossé existant entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. Une organisation nouvelle des jurys étant prévue cette année, excluant de fait les professeurs examinateurs et correcteurs, nous sollicitons votre grande vigilance dans ce « jury académique » auquel vous allez participer. De nombreuses irrégularités ayant été constatées, vous risquez de vous retrouver à devoir cautionner sans parfois même les avoir, des évaluations produites dans des conditions non réglementaires. Nous vous invitons respectueusement à vous désolidariser de cette mascarade. Nous sommes prêts à relayer tous les dysfonctionnements et irrégularités que vous nous ferez connaître.

Avec nos salutations les plus cordiales,

Bertrand Nouailles, président de la section académique de l'Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public.

Contact : [bertrand.nouailles@orange.fr](mailto:bertrand.nouailles@orange.fr)